

Le conseil d'administration de la société ARTES, réuni le 28 Avril 2012 a décidé de proposer:

1- La distribution d'un dividende de 0 ,550 Dinar par action.

2- Une Augmentation du capital de 12 750 000 Dinars par incorporation des résultats reportés, en deux tranches comme suit:

- Augmentation du capital d'un montant de 6 375 000 Dinars, par attribution d'une (01) action nouvelle pour quatre (04) actions anciennes, durant l'année 2012 avec jouissance en dividendes à partir du 01 Janvier 2012. Le capital sera porté de 25 500 000 Dinars à 31 875 000 Dinars.
- Augmentation du capital d'un montant de 6 375 000 Dinars, par attribution d'une (01) action nouvelle pour (05) actions anciennes, durant l'année 2013 avec jouissance en dividendes à partir du 01 Janvier 2013. Le capital sera porté de 31 875 000 Dinars à 38 250 000 Dinars.

3- La convocation des actionnaires pour l'Assemblée Générale Ordinaire durant le mois de juin 2012. Le jour et lieu de l'AGO, seront fixés ultérieurement.

4- La convocation des actionnaires pour l'Assemblée Générale Extraordinaire durant le mois de juin 2012. Le jour et le lieu de l'AGE, seront flxés.ultérieurement.